

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St./11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

This requirement contains a Security Requirement.

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Construction Services Division/Division des services de
construction
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet REMISE EN ETAT DES TOURS DE VENTILA	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP748-141813/A	Amendment No. - N° modif. 009
Client Reference No. - N° de référence du client 20141813	Date 2014-04-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$\$FG-356-64724	
File No. - N° de dossier fg356.EP748-141813	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-04-08	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lagacé, Hélène	Buyer Id - Id de l'acheteur fg356
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0060 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-8335
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification est émise pour de répondre aux questions soumises par les soumissionnaires potentiels.

Questions et Réponses

Question #13

A) Au détail 4 du dessin S2, relativement à l'écart entre l'acier et les briques, " s'il y a lieu ", il est indiqué : " COULIS SANS RETRAIT DE 12 mm D'ÉPAIS MAXIMUM AU BESOIN ". Nous ne connaissons actuellement pas la quantité de coulis qui sera nécessaire. Pouvez-vous s'il-vous-plaît nous donner une quantité ou un pourcentage estimatif afin que tous les soumissionnaires puissent utiliser cette même valeur?.

Réponses

Clarification sera émis via Addenda no 5 à suivre.

Question #14 (question multiple)

A) À la section 01 14 10, Ordonnancement proposé des travaux, aux alinéas 1.1.3.1, 1.1.3.2, 1.1.5.1 et 1.1.5.2, on suggère d'enlever les fenêtres et les louveres à partir de l'intérieur et de positionner une grue à panier à l'extérieur par soucis de sécurité. Pouvez-vous s'il-vous-plaît nous expliquer pourquoi il faut enlever les fenêtres et les louveres avant de monter les échafaudages? Pouvons-nous d'abord monter les échafaudages avant d'enlever les fenêtres et les louveres?

Réponses

Prière de soumissionner selon les plans et devis. Les échafaudages s'appuient sur la structure par les baies de fenêtre, selon les indications des dessins d'échafaudages.

B) Dessins A-201 et A-202 : Démolition des conduits de fumée en briques existants. Je n'ai pas pu trouver l'épaisseur de la paroi des conduits de fumée en briques existants. Veuillez fournir des précisions.

Réponse

Prière de soumissionner selon les plans et devis. L'épaisseur exacte est inconnue. Les soumissionnaires doivent fonder leurs prix en fonction des renseignements fournis sur les dessins.

C) La remise en état du mur de briques, après la démolition des conduits de fumée en briques, fait-elle partie de l'article 7 du tableau des prix unitaires, Remplacement de la brique?

Réponse

Prière de soumissionner selon les plans et devis. L'article 7 représente le remplacement des briques à l'intérieur de la cheminée, selon les indications des dessins.

D) L'article 7 du tableau des prix unitaires, Remplacement de la brique propose des briques de parement rouges en terre cuite, de format " Ontario " (CSA A82); l'unité de mesure est 854 m². Pouvez-vous s'il-vous-plaît nous donner l'épaisseur (de languette) du mur de briques qu'il faut remplacer?

Réponse

Prière de soumissionner selon les plans et devis. L'épaisseur doit être conforme aux prescriptions des sections de la série A400.

E) L'article 8 du tableau des prix unitaires, Nouvelles briques de remplissage, propose des briques de parement en terre cuite de format " Ontario "; l'unité de mesure est 20 m². Pouvez-vous s'il-vous-plaît nous donner l'épaisseur (de languette) du remplissage du mur de briques?

Réponse

Prière de soumissionner selon les plans et devis. Les soumissionnaires doivent supposer le minimum, étant donné que la quantité réelle demeure présentement indéterminée.

F) Pour ce qui est des articles 7 et 8 du tableau des prix unitaires, pouvez-vous nous donner des précisions relativement au type d'attaches murales, à l'espacement, etc.?

Réponse

Prière de soumissionner selon les plans et devis. La composition des murs est indiquée sur les plans et dans le devis.

G) Au paragraphe 3.4.2 de la section 04 21 13, il est indiqué de prévoir un total de 20 m² de remplissage en briques. Pouvez-vous préciser si ces briques sont en plus de celles exigées à l'article 8 du tableau des prix unitaires?

Réponse

Clarification sera émise via Addenda no 5 à suivre.

H) Pouvons-nous demander de reporter la date de clôture?

Réponse

La date de clôture ne sera pas reportée.

Question #15 (question multiple)

A) Veuillez indiquer l'emplacement exact de la source d'alimentation électrique temporaire (575 V/225 A/3 ph.) prescrite à l'article 1.7 de la section 01 51 00.

Réponse

Prière de soumissionner selon les plans et devis. Voir les détails 1, 2 et 3 au dessin E2 pour le branchement de l'alimentation électrique temporaire au disjoncteur n° 15 du panneau MDE.

B) Où pouvons-nous trouver les nomenclatures du panneau C ouest et du panneau C est?

Réponse

Prière de soumissionner selon les plans et devis. Les nomenclatures du panneau C ouest et du panneau C est n'ont pas été fournies étant donné qu'il incombe à l'entrepreneur de déterminer les besoins en circuits et de modifier ces derniers au besoin en fonction des travaux. Des lignes directrices sur les exigences minimales de distribution sont prescrites dans le devis à la section 26 05 10 - Spécifications de performance en génie électrique - Construction des échafaudages et des services temporaires.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-141813/A

Amd. No. - N° de la modif.

009

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg356

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20141813

File No. - N° du dossier

fg356EP748-141813

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

C) L'alimentation électrique et/ou le matériel à enlever, puis à remettre en place uniquement à la fin des travaux ne seront pas disponibles pendant l'exécution des travaux. Veuillez confirmer ou, dans le cas contraire, donner des précisions.

Réponse

Prière de soumissionner selon les plans et devis. Les périodes d'arrêt des systèmes sont décrites dans le devis à la section 01 14 00.

Question #16 (question multiple)

A) L'alinéa 1.6.4.1 de la section 01 14 00 indique ce qui suit : " La mobilisation à l'extérieur de la tour de la Chambre des communes ne pourra commencer qu'après le 24 janvier 2014 étant donné qu'un autre projet sera en cours jusqu'à cette date dans ce secteur. " S'agit-il de la bonne date ou devrait-on y lire 2015?

Réponse

SUPPRIMER l'article 1.6.4.1 de la section 01 14 00. Les travaux de l'autre projet sont terminés.

Fin de la modification

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.